

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — MARS 1993

ALLIANCE DES FRANÇAIS POUR LE PROGRÈS

Candidat : **André GRUDET** 54 ans

Conseiller Général de l'Orne - Conseiller Municipal de L'AIGLE

Suppléant : **Patrick RIVIÈRE** 34 ans

Maire-Adjoint de DANCÉ

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le vote du dimanche 21 Mars est un vote important : important pour notre pays et important pour notre circonscription. C'est pourquoi tout d'abord, je voudrais vous demander d'y participer et d'encourager à y participer les personnes que vous connaissez.

CE VOTE EST IMPORTANT POUR NOTRE PAYS

Dans l'époque dure où nous vivons vous aurez à choisir entre deux orientations pour notre société : celle de la compétition individuelle, du «chacun pour soi» ou celle que nous défendons : **celle de la solidarité.**

L'expérience montre - il suffit de comparer la situation de l'Angleterre libérale à celle de la France - que cette seconde orientation permet, en dépit des difficultés, d'assurer un meilleur équilibre et une meilleure justice sociale.

CE VOTE EST IMPORTANT POUR NOTRE CIRCONSCRIPTION

Il vous donne l'occasion, en choisissant *l' **«Alliance des Français pour le Progrès»***, de faire le choix **d'une véritable alternative politique** face aux trois candidats de l'opposition UDF/RPR et à celui du Front National. Il n'est pas bon que les mêmes forces politiques locales soient continuellement au pouvoir, à travers les générations successives, et contrôlent de fait tous les aspects de la vie locale. C'est une des raisons du déclin de l'Orne et de notre circonscription.

Faites le choix **du changement, de la liberté et du renouveau.**

DES ANNÉES DE RÉFORMES POSITIVES

La Majorité Présidentielle est aujourd'hui critiquée de manière injuste et excessive : son bilan est celui d'une gestion solide, d'une société plus juste, d'une démocratie modernisée.

Rappelons simplement que les **équilibres économiques ont été assurés** et que la France est la 4e puissance économique mondiale. **La cohésion sociale a été préservée** grâce à la Sécurité Sociale, au Revenu Minimum d'Insertion, à l'Impôt sur la Fortune. La retraite à 60 ans, la 5e semaine de congés payés sont des acquis que chacun apprécie - L'**Education Nationale** est devenue la priorité de la nation - **Des réformes importantes ont été réalisées dans le fonctionnement de la vie publique** *(décentralisation, lois sur l'intercommunalité, statut de l'élu, limitation du cumul des mandats)*.

Aujourd'hui, il faut aller plus loin...

– **SOLIDARITÉ :** Nous devons maintenir une protection sociale égale pour tous dans le domaine de la santé, garantir le système de retraites par répartition, prendre en charge le risque «dépendance» des personnes âgées, améliorer les dispositifs d'insertion locale, au total **assurer à chacun des conditions de vie décentes.** Nous refusons la protection sociale à deux vitesses.

– **ÉDUCATION NATIONALE** : Il est nécessaire d'assouplir le système éducatif, de mieux adapter la formation aux besoins, de développer les stages en entreprises, de rénover l'Education Nationale sans la démanteler. **L'école doit assurer l'égalité des chances.**

– **EMPLOI : C'est aujourd'hui l'objectif prioritaire, il conditionne l'intégration sociale et l'équilibre de notre société.**

De nombreuses orientations doivent être suivies simultanément afin de réduire le chômage : favoriser une croissance respectueuse de l'environnement, maintenir le maximum d'actifs en agriculture, ne pas systématiquement remplacer les hommes par des machines, créer de vrais emplois là où des besoins existent (secteur social, secteur de l'environnement). D'une manière générale, le principe est qu'il est mieux de payer une personne à travailler plutôt qu'à ne rien faire et que les emplois ne demandant pas de qualification particulière méritent le respect comme les autres. **Il n'y a pas de sots métiers.**

La solution de fond à l'emploi est **le partage du travail**, c'est la réponse à l'évolution technologique. Les formes peuvent en être diverses : cessation progressive d'activité, stages de reconversion, temps partiel. La réduction de la durée légale du travail (37 h. puis 35 h.) est inévitable mais elle doit être négociée, progressive et ne pas porter atteinte aux rémunérations des bas salaires. **A terme, chacun doit pouvoir être intégré professionnellement et socialement.**

– **L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE entre zones rurales et zones urbaines est aussi une condition de l'équilibre de notre société.**

C'est pourquoi nous devons préserver les intérêts de l'agriculture française dans les négociations du GATT et accentuer les aides nationale et européenne en faveur des zones rurales.

Mais les soutiens extérieurs doivent être relayés par une action locale dynamique dans le cadre de la coopération intercommunale, par la mise en valeur des atouts de notre région, zone rurale proche de Paris. La qualité des communications (RN26 - RN12 - Transversale Orléans/Caen - Ligne SNCF Paris-Granville), une formation bien ciblée, des logements locatifs en nombre suffisant, le maintien des services publics, la recherche d'une qualité de vie différente mais équivalente à celle des régions urbanisées, doivent permettre l'installation d'entreprises. Une activité touristique bien adaptée est un complément nécessaire.

REDYNAMISER NOTRE CIRCONSCRIPTION EST L'AFFAIRE DE TOUS.

Nous pouvons tous être acteurs du développement local dans notre commune, dans notre entreprise, dans un syndicat, dans une association, à l'image de ***Patrick RIVIÈRE****, mon suppléant. Elu local, tourné «vers l'avant» comme il aime à le dire, celui-ci incarne une volonté de progrès par delà les clivages traditionnels.*

Mais pour qu'il y ait véritablement renouveau, il faut que les responsabilités et les pouvoirs soient partagés*, que les mêmes hommes et leurs amis ne cumulent pas les charges dans les villes, au Conseil Général, au Conseil Régional, à l'Assemblée Nationale ou au Sénat. Changeons les hommes mais aussi les méthodes dans notre circonscription comme dans notre département.*

Choisissez des citoyens proches de vous !



André GRUDET
Patrick RIVIÈRE

IMP. LEROUX - 33.24.42.48